

PP-2525 Herbicide

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018

Réf. 130000029329

Cette FDS est conforme aux normes et aux réglementations de la Canada et ne correspond peut-être pas aux réglementations dans un autre pays.

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit	:	PP-2525 Herbicide
Nom commercial/Synonyme	:	B12014143 THIFENSULFURON METHYL (Methyl 3-[[[(4-methoxy-6-methyl-1,3,5- triazin-2-yl)amino]carbonyl]amino] sulfonyl]-2-thiophenecarboxylate) TRIBENURON METHYL (Methyl 2-[[[(4-methoxy-6-methyl-1,3,5-triazin-2-yl)methylamino]carbonyl]- amino]sulfonyl] benzoate) PP-2525 MUP
Numéro de la FDS	:	130000029329
Utilisation du Produit	:	Herbicide
Fabricant	:	FMC Corporation 2929 Walnut Street Philadelphia, PA 19104 (215) 299-6000 ((Informations générales) msdsinfo@fmc.com (courrier électronique - informations générales)
Urgences Médicales	:	1 800 331-3148 (Groupe ProPharma - États-Unis et Canada) 1 651 / 632-6793 (Groupe ProPharma - Tous les autres pays - Collecter) En cas de fuite, d'incendie, de déversement ou d'accident, appelez: 1 800/424 9300 (CHEMTREC - États-Unis) 1 703 741-5970 (CHEMTREC - International) 1 703/527 3887 (CHEMTREC - Alternate)1-800-441-3637 (24 heures)

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Effets potentiels sur la santé

Peau

Thifensulfuron méthyle : Peut provoquer une irritation de la peau.
Peut provoquer: Irritation avec sensation de gêne ou douleur, rougeur ou éruption, démangeaisons ou enflure.

Tribénuron-méthyle : Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

Yeux

PP-2525 Herbicide

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018

Réf. 130000029329

Thifensulfuron méthyle : Peut provoquer une irritation des yeux.
Peut provoquer: Larmolement, rougeur, ou gêne.

Tribénuron-méthyle : Peut irriter les yeux.

Inhalation

Thifensulfuron méthyle : Peut provoquer: Irritation respiratoire, Sensation de gêne, Toux.

Cancérogénicité

Aucun des composants de ce produit, présents à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %, n'est répertorié comme un agent carcinogène par le CIRC, le NTP, ou l'OSHA.

Tribénuron-méthyle : FMC a classé cette matière comme un cancérigène probable chez l'homme.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composant	No.-CAS	Concentration
Thifensulfuron méthyle	79277-27-3	25 %
Tribénuron-méthyle	101200-48-0	25 %
Other Ingredients		50 %

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Contact avec la peau : Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Rincer la peau immédiatement à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour des conseils pour le traitement.

Contact avec les yeux : Aucune intervention spécifique n'est indiquée car il y a peu de chances que le composé soit dangereux. Consulter un médecin si nécessaire.

PP-2525 Herbicide

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018

Réf. 130000029329

- Inhalation : Amener la victime à l'air libre. En cas d'arrêt respiratoire, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, le bouche-à-bouche de préférence. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour des conseils pour le traitement.
- Ingestion : Aucune intervention spécifique n'est indiquée car il y a peu de chances que le composé soit dangereux. Consulter un médecin si nécessaire.
- Conseils généraux : Avoir sous la main le contenant ou l'étiquette du produit lors d'un appel à un centre antipoison ou à un médecin ou lors du transport en vue d'obtenir des soins.
Consulter l'étiquette pour connaître d'autres précautions et le mode d'emploi.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Propriétés Inflammables
Température d'auto-inflammabilité : 387 °C (729 °F)
- Limite d'explosivité, inférieure/
limite d'inflammabilité inférieure : 0.1 - 0.23 g/l
- Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée, Poudre chimique sèche, Mousse, Dioxyde de carbone (CO₂)
- Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit, (risque de contamination)
- Techniques spéciales en cas d'incendie : Porter un équipement complet de protection.
(pour les petits feux) Si l'endroit est fortement exposé au feu et si les conditions le permettent, laisser brûler car l'eau peut accroître la pollution de l'environnement. Pulvériser de l'eau pour refroidir les récipients / réservoirs. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

NOTE: Relire les sections MESURES DE LUTTE CONTRE LE FEU et MANIPULATION (PERSONNEL) appropriée avant d'entreprendre le nettoyage. Utiliser UN ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNEL approprié pour le nettoyage.

PP-2525 Herbicide

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018

Réf. 130000029329

- Précautions individuelles : Evacuer le personnel, ventiler la zone au maximum, utiliser un appareil respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.
- Nettoyage du Déversement : Enlever à la pelle ou balayer. Éviter la formation de poussière. Éliminer dans un conteneur approuvé.
- Mesures en cas de Déversement Accidentel : Empêcher la matière de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou les zones en contrebas.
Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Manipulation (Personnel) : Se laver les mains à fond avec du savon et de l'eau après manipulation et avant de manger, boire, mâcher du "chewing gum" ou d'utiliser du tabac.
- Manipulation (Aspects Physiques) : Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Dans des conditions sévères d'empoussiérage, cette matière peut former des mélanges explosifs à l'air.
- Stockage : Ne pas contaminer l'eau, les autres pesticides, les fertilisants, la nourriture et l'alimentation pour le bétail en stocks. Conserver dans le conteneur d'origine. Stocker dans un endroit frais, sec. Conserver hors de la portée des enfants.
- Température de stockage : < 35 °C (< 95 °F)

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Équipement de protection individuelle

- Protection respiratoire : Tracteur / Pulvérisateur sans cabine: Demi-masque avec filtre à particules P1 (Norme Européenne 143).
Pulvérisateur à dos: Demi-masque avec filtre à particules P1 (Norme Européenne 143).
Application mécanique automatisée par pulvérisation en tunnel fermé : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
- Protection de la peau et du corps : Les applicateurs et autres manipulateurs doivent porter:
Chemise à longues manches et pantalons longs.
Gants résistants aux produits chimiques, Catégorie A (tel que caoutchouc butyle, caoutchouc naturel, caoutchouc néoprène ou caoutchouc nitrile), tous plus grands que ou égaux à 14 mils

PP-2525 Herbicide

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018

Réf. 130000029329

Chaussures et chaussettes
L' EPI exigé pour une entrée anticipée dans des zones traitées qui est autorisé selon la "Norme pour la Protection des Travailleurs" et qui comprend le contact avec tout ce qui a été traité, tel que plantes, sols, ou eau, est:
Combinaison
Gants résistants aux produits chimiques faits de n'importe quelle matière imperméable
Chaussures et chaussettes

Mesures de protection : Suivre le mode d'emploi du fabricant pour le nettoyage/l'entretien de l'ÉPP. S'il n'existe aucune directive pour les articles lavables, utiliser du détergent et de l'eau chaude. Garder et laver l'ÉPP séparément de toute autre lessive. Inspecter tous les vêtements de protection contre les agents chimiques avant leur utilisation. En cas de dommage chimique ou physique, ou en cas d'une contamination, les vêtements et les gants doivent être remplacés.

Directives au sujet de l'exposition
Valeurs limites d'exposition

Tribénuron-méthyle AEL *	(FMC)	0.5 mg/m ³	12 hr. TWA
AEL *	(FMC)	1 mg/m ³	8 hr. TWA
Thifensulfuron méthyle AEL *	(FMC)	5 mg/m ³	8 & 12 hr. TWA Poussière totale.

* AEL est la limite d'exposition acceptable de FMC. Lorsque les limites d'exposition professionnelle imposées par le gouvernement sont inférieures à la LEA, ces limites ont préséance.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme : solide, granuleux
Couleur : brun clair
Odeur : légère
pH : 8.6 - 9.4
Point/intervalle de fusion : Non disponible pour ce mélange.
Point/intervalle d'ébullition : Non applicable
Substance oxydante : Le produit n'est pas oxydant.
Pression de vapeur : Non disponible pour ce mélange.

PP-2525 Herbicide

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018

Réf. 130000029329

Densité	: à 22 °C (72 °F)
Hydrosolubilité	: soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Non applicable
Viscosité	: Non applicable
Densité de vapeur	: Non disponible pour ce mélange.
Informations phys.-chim./autres informations	: Aucune autre donnée ne doit figurer en particulier.

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité	: Stable à températures et conditions de stockage normales.
Incompatibilité	: Pas de matières à signaler spécialement.
Produits de décomposition dangereux	: Produits de combustion dangereux: Dioxyde de carbone (CO ₂), Oxydes d'azote (NO _x)

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

PP-2525 Herbicide

Inhalation 4 h Estimation de la toxicité aiguë	: > 5 mg/l , Rat
Dermale Estimation de la toxicité aiguë	: > 5,000 mg/kg , Rat
Oral(e) Estimation de la toxicité aiguë	: > 5,000 mg/kg , Rat
Irritation de la peau	: Pas d'irritation de la peau, Rat
Irritation des yeux	: Pas d'irritation des yeux, Lapin
Sensibilisation	: Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1B., Cochon d'Inde
Information supplémentaire	: L'information fournie est basée sur les données des composants et de la toxicologie de produits similaires.

Thifensulfuron méthyle

Toxicité à dose répétée	: Les effets suivants apparaissent pour des niveaux d'exposition qui dépassent significativement ceux auxquels on peut s'attendre lorsque les conditions d'utilisation sont conformes à l'étiquetage.
-------------------------	--

PP-2525 Herbicide

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018

Réf. 130000029329

Oral - nourriture
espèces multiples

Gain de poids du corps réduit

Cancérogénicité : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancérigène.

Mutagénicité : Des tests sur des cultures de cellules bactériennes ou mammaliennes n'ont révélé aucun effet mutagène.
Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet mutagène.

Toxicité pour la reproduction : Pas toxique pour la reproduction
Des tests sur les animaux n'ont montré aucun effet toxique sur la reproduction.

Tératogénicité : Les expérimentations animales n'ont pas montré d'effets tératogènes.
Les tests sur les animaux ont montré des effets sur le développement embryon-foetus à des niveaux égaux ou supérieurs à ceux provoquant une toxicité maternelle.

Tribénuron-méthyle

Toxicité à dose répétée :

Les effets suivants apparaissent pour des niveaux d'exposition qui dépassent significativement ceux auxquels on peut s'attendre lorsque les conditions d'utilisation sont conformes à l'étiquetage.

Oral - nourriture
Souris
90 jr
Gain de poids du corps réduit

Oral(e)
Rat
28 jr
Gain de poids du corps réduit

Cancérogénicité : N'est pas classifiable comme cancérigène pour l'homme.
Une augmentation de l'incidence des tumeurs a été observée chez des animaux de laboratoire.
Cible(s) :
Glandes mammaires

Mutagénicité : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet mutagène.
Des tests sur des cultures de cellules bactériennes ou mammaliennes n'ont révélé aucun effet mutagène.

PP-2525 Herbicide

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018

Réf. 130000029329

Toxicité pour la reproduction : Pas toxique pour la reproduction

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité aquatique	
Thifensulfuron méthyle	
96 h CL50	: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) > 100 mg/l
14 jr CE50	: Lemna minor (Petite lentille d'eau) 0.0013 mg/l
48 h CE50	: Daphnia magna (Grande daphnie) 470 mg/l
28 jr	: NOEC Americamysis bahia (crevette de Mysid) 7.93 mg/l
Tribénuron-méthyle	
96 h CL50	: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) 738 mg/l
120 h CE50	: Pseudokirchneriella subcapitata (Algue verte) 0.11 mg/l
14 jr CE50	: Lemna gibba(lentille d'eau bossue) 0.00425 mg/l
48 h CE50	: Daphnia magna (Grande daphnie) > 894 mg/l
Information écologique supplémentaire	: Risques pour l'environnement : Ne pas appliquer directement dans l'eau, ni dans des zones où se trouvent des eaux de surfaces, ni dans des zones à niveau d'eau variable au-dessous de la valeur moyenne des marques correspondant aux niveaux supérieurs. Ne pas contaminer l'eau lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des eaux de lavage ou de rinçage.

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Élimination des Déchets	: Ne pas contaminer l'eau, les denrées alimentaires ou les aliments pour animaux lors de l'élimination. Les déchets provenant de l'utilisation de ce produit doivent être éliminés sur le site ou dans une installation d'élimination des déchets autorisée.
Élimination du conteneur:	: Remplissage et élimination des contenants : Se référer aux instructions données par l'étiquette du produit. Le conteneur ne doit être rechargé qu'avec ce pesticide. NE PAS RÉUTILISER LE RÉCIPIENT POUR AUCUN AUTRE BUT.

PP-2525 Herbicide

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018

Réf. 130000029329

Ne pas transporter si ce conteneur est endommagé ou qu'il fuit.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IATA_C	Numéro ONU	: 3077
	Nom d'expédition des Nations unies	: Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s. (Tribénuron-méthyle, Thifensulfuron méthyle)
	Classe	: 9
	Groupe d'emballage	: III
	No. Etiquetage	: 9MI
IMDG	Numéro ONU	: 3077
	Nom d'expédition des Nations unies	: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (Tribénuron-méthyle, Thifensulfuron méthyle)
	Classe	: 9
	Groupe d'emballage	: III
	No. Etiquetage	: 9
	Polluant marin	: oui (Tribénuron-méthyle, Thifensulfuron méthyle)

Matière non réglementée lors du transport par TMD

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

EPA	:	Aux États-Unis, ce produit est régi par l'EPA (Environmental Protection Agency) en vertu de la loi fédérale FIFRA (Federal Insecticide, Fungicide and Rodenticide Act). L'emploi de ce produit d'une façon non conforme à son étiquetage constitue une infraction à cette loi fédérale. Lire et respecter toutes les directives fournies sur l'étiquette. Ce produit est exclu des exigences d'inscription de l'EPA et de la TSCA (Toxic Substances Control Act).
No. Homologation PCP	:	29261 /MUP: PCP# 29015
Remarques	:	Ce produit est régi par la Loi sur les produits antiparasitaires; il n'est pas réglementé selon le SIMDUT.

PP-2525 Herbicide

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018

Réf. 130000029329

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Date de préparation de : 03/01/2018
MSDS

™ Marque de commerce de FMC Corporation ou d'une société affiliée

® Marque déposée de FMC Corporation ou d'une société affiliée

Avis de non-responsabilité

FMC Corporation factotum estime que les informations et recommandations contenues dans les présentes (y compris les données et les énoncés) sont exactes à la date des présentes. AUCUNE GARANTIE D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, EST FAITE CONCERNANT LES INFORMATIONS DONNÉES ICI. L'information fournie ici concerne seulement le produit indiqué et peut ne pas être applicable lorsque le produit est utilisé en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Utilisation d'un produit de esta est régie par la US Environmental Protection Agency (EPA). Ce est une violation de la loi fédérale pour utiliser ce produit d'une manière incompatible avec son étiquetage. En outre, puisque les conditions et méthodes d'utilisation sont hors du contrôle de FMC Corporation, FMC Société nie expressément toute responsabilité concernant les résultats obtenus d'ou utiliser les produits ou la fiabilité de cette information.

Les changements significatifs par rapport à la version précédente sont signalés avec une double barre.